



30 juillet 2015

(15-3950)

Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1.	Membre notifiant: <u>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2.	Organisme responsable: <i>Ministry of Food and Drug Safety</i> (Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments)
3.	Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Laboratoires d'essai (aliments, produits de l'élevage, médicaments, substances médicinales coréennes traditionnelles, dispositifs médicaux, cosmétiques)
4.	Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5.	Intitulé du texte notifié: <i>Proposal to Amend the Testing and Inspection of Food and Drugs Act</i> (Proposition de modification de la Loi sur l'essai et l'inspection des denrées alimentaires et des médicaments). Langue(s): coréen. Nombre de pages: 12 http://members.wto.org/crnattachments/2015/SPS/KOR/15_3007_00_x.pdf
6.	Teneur: La proposition notifiée vise à: a. fixer une durée de validité de quatre ans pour l'agrément des laboratoires officiels étrangers; b. prévoir des mesures administratives à l'encontre des membres du personnel de laboratoires qui ne suivent pas leur formation annuelle obligatoire; c. établir le fondement juridique des activités des laboratoires de référence pour les denrées alimentaires et les médicaments, chargés de fournir une assistance technique aux laboratoires privés et de trancher en cas de résultats divergents; d. étendre à tous les laboratoires d'essai l'obligation d'utiliser le système de gestion des données de laboratoire du Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments; e. inclure le Directeur général de l'Institut national pour l'évaluation de l'innocuité des aliments et des médicaments à la liste des autorités mandatées par le Ministre de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments; f. prévoir des sanctions à l'encontre des laboratoires d'essai qui omettent de signaler des produits non conformes.
7.	Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.

8.	<p>Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:</p> <p><input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius (<i>par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (<i>par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux (<i>par exemple, numéro de la NIMP</i>)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Néant</p> <p>La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:</p>
9.	<p>Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: <i>Testing and Inspection of Food and Drugs Act</i> (Loi sur l'essai et l'inspection des denrées alimentaires et des médicaments), disponible en coréen</p>
10.	<p>Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): À déterminer.</p> <p>Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): À déterminer.</p>
11.	<p>Date projetée pour l'entrée en vigueur: <input type="checkbox"/> Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): À déterminer.</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce</p>
12.	<p>Date limite pour la présentation des observations: <input checked="" type="checkbox"/> Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 28 septembre 2015</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national.</p> <p>Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p><i>International Cooperation Office</i> (Bureau de la coopération internationale) <i>Ministry of Food and Drug Safety</i> (Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments) #187 Osongsaengmyeong2-ro, Osong-eup, Heungdoek-gu Cheongju-si, Chungcheongbuk-do 363-700 (Corée) Téléphone: +(82 43) 719 1559 Fax: +(82 43) 719 1550 Courrier électronique: wtokfda@korea.kr</p>

- 13. Texte(s) disponible(s) auprès de: [] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:**

Documents disponibles sur le site Web du Ministère coréen chargé de la législation (<http://www.law.go.kr/>) ou à l'adresse suivante:

International Cooperation Office (Bureau de la coopération internationale)

Ministry of Food and Drug Safety (Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments)

#187 Osongsaengmyeong2-ro, Osong-eup, Heungdoek-gu Cheongju-si, Chungcheongbuk-do

363-700 (Corée)

Téléphone: +(82 43) 719 1559

Fax: +(82 43) 719 1550

Courrier électronique: wtokfda@korea.kr